

CONSEIL MUNICIPAL 2 JUILLET 2014

ORDRE DU JOUR

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaients présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Gervais, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Aim, Buon, Cadaouen-Renou, Esnault, Faucher

Absents excusés : M Clément procuration Mme Gervais.M. Merouze procuration M.Fouché

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Compte rendu réunions

- SIVOS :
 - Rythmes scolaires : Les planning ont été validés par le SIVOS lors de la réunion du 25 juin, et présentés au conseil d'école du 30 juin.
 - Horaires de Soultré de 9h à 12h. Coupure de 12 h à 13 h 30. Classe de 13 h 30 à 15 h 50. TAP de 15 h 50 à 16 h 15.
 - APC par les enseignants : 22 semaines dans l'année de 15 h 50 à 16 h 15.

Effectifs pour la prochaine rentrée 175 élèves dont pour Soultré 19 PS, 29 MS, Nuillé le Jalais GS 29, CP 17, CE1 15, CE2 29, Ardenay CM1 17, CM2 20.

A noter le changement des horaires du car le mercredi midi.

Un questionnaire a été distribué aux parents pour prévoir la fréquentation des enfants aux ATP, et savoir pour combien de familles les horaires du mercredi posent problème. Pour uniformiser la gestion du personnel communal titulaire dévolu à la nouvelle organisation, une convention de mise à disposition sera signée entre les communes et le sivos. Les salaires et charges seront versés par les communes et le sivos les remboursera au prorata des heures effectués.

- communauté de communes (Stéphane)
 - Dossiers abordés : Travaux d'extension et tarifs de Sittellia, la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales se fera selon la règle du droit commun 25/75, petites enfances, dotation de jeux dans les communes...
- syndicats du Jalais : Les travaux de raccordement au réseau d'eau des terrains des Loupgueniers et un projet sur Ardenay seront pris en charge par le syndicat pour un montant de travaux de 20 000€.
- syndicat du Dué et Narais : marquage des arbres le long du Brusson le 10 juillet par le technicien rivière. Une campagne de lutte contre les nuisibles (ragondins) aura lieu du 13 octobre au 10 novembre 2014 sur tout le territoire du syndicat. Il faut trouver des volontaires communaux. Réunion d'information en septembre.
- Commission loisirs : lutinades 2014 :

Mmes Drouineau, Coignard et M. Ledru sont allés reconnaître la randonnée avec l'animatrice du Perche Sarthois. Les invitations à la population passeront par une

distribution dans les boites aux lettres. L'animation des musiciens est retenue. Il s'agit de Valérie Corsaletti accompagnée au piano par Brice Choplin.

2. Vote des subventions Le conseil vote à l'unanimité les subventions aux associations pour 2014

	2014
Coopérative scolaire de Soultré	700
Comité des Fêtes	400
Amicale du SIVOS	450
Foyer collège Bouloire	230
Foyer collège Connerré	50
Aînés ruraux Soultré	410
Anciens combattants Soultré	130
Musique du Breil	160
Comice Agricole Cantonal	140
AFR Intercommunal	80
Amicale sapeurs pompiers le Breil	100
Amicale sapeurs pompiers Montfort	50
US Breilloise	180
JAMG: athlétisme Montfort:	90
Les petits pieds –	150
Section intercom anciens combattants	20
Modern jazz Connerré	80
CDIFF	50
Sarthe 72	50
MJC Handball	40
Tennis club de connerré	80
Ass country star	20
Asca	210
Pour mémoire UNSS collège Bouloire	100
total	3970

3. Projet éco quartier Ste Anne : Suite à la présentation du projet par M. Barbrel du cabinet symbiose urbaine, le 20 juin dernier, le conseil est amené à se prononcer sur la signature d'une chartre d'engagement pour une politique d'aménagement et d'urbanisme durable entre le propriétaire de Ste Anne, la commune et le bureau d'étude. Cette Chartre permettra de prendre rang pour l'attribution de subvention et formaliser l'association de la commune à la conception du projet et à l'élaboration du cahier des charges.

Vote : Abstention Michel Lecomte, Oui :14 voix

4. Questions diverses

- Smirgeomes : Les contrats de collectes des ordures ménagères arrivent à expiration au 31 mars 2015. Le syndicat consulte les communes pour avis sur la fréquence de collecte des OM bimensuelle pour les nouveaux contrats. Des questions restent posées quant au traitement de la Ferté Bernard (2 collectes par semaine), la facturation des gros producteurs d'OM, et la pertinence du forfait 16 levées alors que le camion passera 25 fois. Le conseil donnera son avis en septembre.
- Un décret de 2011 instaure la surveillance obligatoire de la qualité de l'air intérieur dans les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans , écoles maternelle. Ce contrôle devra avoir lieu avant le 1^{er} janvier 2015. Estimation du cout 2600€. Le conseil à l'unanimité est contre cette mesure qui alourdit une fois encore les charges des communes pour un effet contestable.
- Le Conseil prend note de la réponse de M. Maubert (Conseil Général) à la demande de la commune de limiter le tonnage à 7t5 pour la traversée du bourg. Celui-ci reporte la décision sur les communes en préconisant de demander l'avis du Breil sur qui recevrait les camions en cas d'interdiction pour eux de traverser Soultré..
- Suite à la demande de limitation vitesse de RD 20 dans le secteur Thuaudières et Marne, un rendez vous est prévu le 9 juillet à 10 h avec M. Graff du conseil Général.
- Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à renouveler la convention avec Pescheray pour la mise à disposition d'une aide cuisinière le lundi en période scolaire et à passer une convention pour un aide aux espaces verts du 25 aout au 5 septembre..
- Le conseil accorde à l'unanimité une indemnité de 91€ pour le gardiennage de l'église versée à M. Le Curé Moïse Camara.
- Un pot de l'amitié a réuni le 1^{er} juillet une quarantaine de personnes au jardin des enfants. Ceux-ci préparent pour le comice agricole un lutin à fleurir à exposer au milieu des jardins des anciens.
- Demande de M. Aim de remettre le panneau du TIS à proximité de l'arrêt du car
- Sens interdit sauf parking posé à l'entrée du parking du 8 mai coté route de la Roche
- Le N° de téléphone des élus d' astreinte est le 07 85 50 63 53
- Mme Drouineau informe le conseil du courrier envoyé à Véolia sur les mauvais résultats des prélèvements de la lagune qui proviendraient de la manière dont ils sont réalisés. En attente de la réponse

- A la demande des enseignants des travaux d'électricité et plomberie seront réalisés pendant les vacances aux écoles par l'entreprise JPEC. La commission a étudié son devis et souhaite l'installation d'un projecteur à led pour l'extérieur de l'école verte.
- Un Comité de pilotage des TAP se réunira le jeudi 3 juillet à 18 h 15 à Nuillé
- Date à retenir le 6 septembre inauguration du bourg.
- La Commission chemins se réunira prochainement

Levée 23 h30

Prochain CM en septembre.